



Focus : Togo-Allemagne, le tournant économique



(5ème Partie) PROCÈS : BLÉ GOUDÉ PARLE À LA COUR : 2 Février 2016



Santé/ Des règles d'hygiène de consommation autour des fruits

La consommation des fruits sans l'observation de certaines règles liées à l'hygiène peut exposer à certaines maladies, parmi lesquelles, les gastroentérites. Des conditions d'hygiène doivent donc entourer la consommation des fruits également très prisés par les mouches, vectrices de nombreuses maladies.

Selon nos informations, bon nombre de fruits à l'image des mangues proviennent des champs et des environnements qui ne sont pas forcément très salubres de même que les conditions de conservation et de transport. Etant donné que les fruits sont généralement de nature sucrée, ils attirent dans la plupart des cas, des mouches vectrices de maladies. Au niveau des ménages, les populations n'observent pas aussi forcément, les bonnes manières d'hygiène alimentaire en matière de consommation, qui concernent l'ensemble des mesures à prendre autour de cette denrée afin de préserver la santé des consommateurs. Ce qui expose souvent à des maladies liées aux fruits dont les gastroentérites, c'est-à-dire les maux de ventre, les diarrhées et les constipations.

A cet effet, **M. Marcel DJAGBA**, Technicien Supérieur en Génie Sanitaire au Centre Médico-social d'Agoè-Nyivé, nous explique qu'il faut en principe décontaminer les fruits avant de les consommer. « *Il faut bien laver les fruits avant de les consommer et non juste les tremper dans de l'eau. En principe, il faut décontaminer les fruits avant de les consommer. Pour les processus de décontamination, il faut aborder un centre spécialisé pour les pourcentages à définir en fonction des degrés de décontamination ce qui est un peu difficile à réaliser dans les foyers voilà pourquoi nous demandons souvent*

de laver correctement les fruits avant de les consommer », nous a-t-il expliqué.

Pour lui, ce processus de décontamination est une question de calcul à effectuer par des techniciens spécialisés. Cependant, il recommande : *« Une fois que vous avez une eau potable, vous pouvez utiliser du savon pour le lavage des fruits et c'est largement suffisant pour préserver la santé »*. Et à M. Djagba de préciser : *« Le problème est que quand l'eau n'est pas potable, par exemple l'eau de puits qui est elle-même contaminée, ensuite sans savon, vous n'avez pas lavé correctement votre fruit »*, a-t-il ajouté tout en précisant qu'au CMS Agoè, les **gastroentérites** font partie des dix (10) premières causes de maladies enregistrées et c'est au cours de la saison des mangues entre Avril et fin Juin que les cas de gastroentérites sont plus fréquents.

« La mangue ne se mange pas en désordre dans la rue. On reste quelque part où c'est stable et on consomme notre mangue avec une poubelle à étanche munie de couvercle à côté de soi pour empêcher le contact avec les mouches parce que la mangue est sucrée et attire les mouches qui peuvent très rapidement aller prendre des bactéries dans un caniveau et revenir se poser sur les aliments », a-t-il conseillé.

David SOKLOU



12ème revue des réformes des différents ministères et institutions : De 81,1% en 2014, le taux est passé à 84,3% en 2015

Au terme de l'année 2015, sur les 616 mesures de réformes programmées par les différents départements ministériels et institutions du Togo, 519 ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, soit un taux de progression de 84,3% contre 81,1% en 2014.

Grâce à ces réformes, le Togo a réussi à maintenir un cadre macroéconomique stable après avoir assaini ses finances publiques. Les recettes se sont accrues et les dépenses contenues dans les enveloppes convenues. L'inflation est estimée à 1,8% en 2015 contre 0,2% en 2014 et la croissance économique a connue une hausse depuis 2007 pour se situer à 5,5% en 2015.

C'est en substance ce qui ressort de la présentation ce mardi à Lomé de la 12^{ème} revue de mise en œuvre des réformes élaborées par les différents départements ministériels et institutions du Togo.

Les travaux de cette rencontre ont été ouverts par le ministre délégué chargé du budget Sani Yaya, en présence de ses collègues de l'Environnement et des ressources forestières André Johnson, des Mines et de l'énergie Ably Bidamon et Guy Madjé Lorenzo en charge de la Communication.

Malgré ces résultats encourageants, beaucoup restent encore à faire au regard de l'immensité des besoins sociaux. Et c'est à

cet exercice que les représentants des différents ministères et des organisations syndicales de la société civile vont s'atteler pendant trois (3) jours pour proposer au gouvernement des réformes budgétaires, administratives et fonctionnelles pour les années à venir.

« Sur instruction du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, d'importantes réformes ont été entreprises avec beaucoup de succès sur l'assainissement des finances publiques, le renforcement des organes de contrôle, les réformes des marchés publics, l'avant-projet de code foncier au Togo élaboré sur une base participative et qui sera bientôt adopté », a déclaré le ministre du budget.

Outre ces avancées, il faut également noter la restructuration des entreprises publiques du secteur financier, la promotion du secteur privé, le renforcement du partenariat public-privé, l'élaboration des politiques publiques et des budgets programmes, la transposition de six (6) sur huit (8) directives de l'UEMOA, le ré-paramétrage en cours du Système de gestion des finances publiques (SIGFIP).

Pour Secrétaire permanent chargé des réformes Mongo Aharh-Kpessou, de façon global, la mise en œuvre des réformes fait apparaître un niveau satisfaisant d'engagement des départements ministériels. Il a par ailleurs émis le vœu que les partenaires techniques et financiers accompagnent le gouvernement dans l'atteinte des résultats.



Togo/ Le « Boudè » (carburant frelaté) bloque la vente de l'essence à la pompe

« Soyons clair, il n'y a pas de pénurie au Togo. Pourquoi les stations-essence sont prises d'assaut ? La raison est simple. L'essence de contrebande en provenance du Nigeria et du Bénin est introuvable depuis la semaine dernière. Du coup, tout le monde se rue vers les distributeurs officiels ».

Voilà en substance l'explication que donne la ministre togolaise en charge du Commerce, Bernadette Legzim Balouki dans une interview accordée au site d'information officiel du gouvernement togolais, www.republicoftogo.com, à la pénurie des produits pétroliers à la pompe.

Selon elle, le gouvernement togolais, face à la demande très forte, a demandé à la Société togolaise d'entreposage (STE) de réapprovisionner tout le réseau pendant le week-end et lundi également, non seulement à Lomé, mais aussi en région.

« Je pense que la situation va revenir à la normale dans les jours à venir », a-t-elle souhaitée avant de préciser que les prix ne sont pas fixés de manière hasardeuse mais plutôt par une commission spécialisée qui observe l'évolution des cours du pétrole à l'international.

Autrement dit, aucune augmentation des prix des produits pétroliers n'est en vue.



Première session ordinaire de 2016 : L'Assemblée nationale réunie à Kara

Les 91 députés togolais ont tenu ce mardi à Kara (450 km au nord de Lomé) la cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2016 sous le thème : « la représentation nationale à la rencontre du peuple profond ».

C'est en présence du Premier ministre togolais, Komi Sélom Klassou, des présidents des institutions de la République, de certains membres du gouvernement et d'une délégation de parlementaires allemands conduite par le vice-président du Bundestag, Johannes...

« La délocalisation à Kara de l'ouverture de la première session ordinaire de l'année 2016 vise à augmenter la visibilité des activités parlementaires au plan national et à rapprocher un peu plus les élus de leur mandat. Il s'agit pour nous d'aller à la rencontre des populations et les collectivités locales afin de recueillir leurs préoccupations et leurs souhaits », a déclaré le président de l'Assemblée nationale, Dama Dramani.

Cette initiative ne va pas s'arrêter à Kara, a-t-il poursuivi, elle va continuer dans les autres régions à travers des réunions délocalisées des commissions permanentes et des journées portes ouvertes sur l'Assemblée nationale.

« L'Assemblée nationale saisit cette occasion historique pour inviter les populations du nord au sud, de l'est à l'ouest à œuvrer véritablement pour l'union et la réconciliation nationale pour la concorde nationale », a-t-il ajouté.

Certains députés n'ont pas manqué de féliciter l'initiative.

« Nous aimerions aller les prochaines fois jusqu'à Mandouri, comme ça les députés verront les difficultés que les populations rencontrent au jour le jour et lors du vote du budget, ils juger de l'importance des allocations à donner à certaines localités », a déclaré le député de l'Union des forces de changement (UFC), Djimongou Sambiani.

Il a par ailleurs insisté sur le fait que le député togolais doit disposer de certains moyens parallèles pour faire face à la situation dans la zone qui l'a élu. « Le député togolais est considéré comme celui-là qui devrait résoudre tous les problèmes de son électorat alors que les moyens mis à sa disposition ne le lui permettent pas. Dans certains pays, il y a des budgets alloués et qui permettent au député de mener certaines actions sociales, ce qui n'est pas le cas au Togo mais nous espérons que ce sera le cas dans les prochaines années », a-t-il précisé.

Les travaux de l'Assemblée nationale se poursuivent ce mercredi avec la tenue de la 2^{ème} séance de la première session ordinaire de l'année 2016.

Pour rappel, l'Assemblée nationale se réunit de droit en deux (2) sessions ordinaires d'une durée de trois (3) mois chacune au cours d'une année. La première débute le premier mardi du mois d'avril et la seconde le premier mardi du mois d'octobre.



Coopération germano-togolaise : La jeunesse de l'ANC ne compte pas baisser les bras pour se faire entendre

Une forte délégation de diplomates, de parlementaires, d'opérateurs économiques allemands sont au Togo depuis ce lundi dans le cadre du « printemps de la coopération germano-togolaise », une initiative conjointe des gouvernements des deux (2) pays pour célébrer la reprise de la coopération depuis 4 ans, après une longue suspension d'une vingtaine d'années.

Au même moment, les jeunes de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) tentent depuis ce lundi tant bien que mal de faire un sit-in devant l'Ambassade d'Allemagne au Togo afin de faire comprendre aux deux (2) parties que la jeunesse togolaise ne profite pas de cette coopération dont on vante pourtant les mérites.

Empêchés par les forces de l'ordre et de sécurité de faire leur manifestation sur les lieux visés, les jeunes de ce parti politique de l'opposition dirigée par Jean-Pierre Fabre comptent coûte que coûte faire leur sit-in ce mardi.

« Nous avons fait une programmation pour les 4 et 5 avril, ce mardi, nous y serons encore pour pouvoir manifester haut et

fort notre préoccupation. Nous étions sur les lieux et la zone a été bouclée par une horde de gendarmes et de policiers. Nous avons été violemment repoussés par les forces de sécurité qui n'ont pas hésité à tirer en balles caoutchouc sur les manifestants. Nous avons dû reculer sur le boulevard pour exhiber notre ras-le-bol », a lancé Jean Eklou, président de la Jeunesse de l'ANC.

Pour la jeunesse de l'ANC, en 2011, un ministre allemand de passage à Lomé pour matérialiser la reprise de la coopération entre le Togo et l'Allemagne, a annoncé un fonds d'un montant de 6,5 millions d'euros destiné au secteur agricole et qui couvre la période allant de 2014 à 2019. En 2016, un autre ministre allemand est venu au Togo et au sortir d'un entretien avec le chef de l'Etat, Faure GNASSINGBE, il a annoncé que le fonds alloué depuis 2014 sera augmenté et porté à 10 millions d'euros. Il a signalé l'existence d'un autre programme qui a débuté en 2015 et prend fin à 2019 mais qui n'est pas connu de la grande majorité des Togolais.



**Togo /Le Ministère de
l'Environnement et des**

Ressources Forestières harmonise ses outils de planification et de suivi évaluation

Les points focaux de planification, programmation, budgétisation et suivi évaluation des différentes directions et autres institutions rattachées au Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) sont en un atelier de trois jours ouvert ce 30 Mars 2016 à Lomé.

L'objectif de cette rencontre est d'harmoniser et de consolider les formats des outils de planification et de suivi évaluation des programmes, projets et activités dudit ministère pour le compte de l'année 2016.

C'est un exercice qui est devenu en début de chaque année, une habitude depuis déjà trois ans au niveau de ce ministère. Le MERF a en effet au cours des années 2014 et 2015 formulé ses outils de planification et de suivi évaluation qui lui ont permis non seulement de faire le suivi des programmes, projets et autres activités, mais aussi de produire des rapports semestriels soumis à validation.

Cette démarche axée sur les résultats s'inscrit dans le cadre de la recherche d'une meilleure performance dans la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) du Gouvernement togolais.

A en croire Félicien BAMOUDINA, le responsable programmation et suivi évaluation du MERF, ces outils formulés permettront d'éviter les duplications des actions et favoriseront la complémentarité des actions des différents structures et projets au sein du ministère. En outre, ces outils constituent des instruments de mobilisation des ressources internes et

externes et permettent d'établir un climat de confiance avec les partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des actions de la politique du Togo en matière d'environnement et des ressources forestières.

Pour rappel, conformément au décret n° 2008-050/PR du 7 mai 2008 et confirmées par la lettre de mission n°393/PM/SGG/2010 du 15 septembre 2010, le MERF a pour mission entre autres de mettre en œuvre la politique de l'Etat en matière de gestion de l'environnement et des ressources forestières et d'élaborer des règles relatives à la sauvegarde et la protection de l'environnement, la prévention contre les pollutions et nuisances et la prévention des risques et catastrophes naturelles.



Pascal Adoko de la CDPA : « Nous soupçonnons le pouvoir de vouloir jouer le chrono pour les locales afin que 2018 survienne »

Il y a trente (30) ans que les dernières élections locales ont eu lieu au Togo. Ainsi, au lendemain de la présidentielle du 25 avril 2015, plusieurs partis politiques restent unanimes

sur le sujet. Que ce soit l'Alliance nationale pour le changement (ANC), la Convention démocratique des peuples africains (CDPA), l'Alliance des démocrates pour le développement intégral (ADDI), il faut organiser les locales en 2016 avant toute autre élection au Togo.

Sur le terrain, ces formations politiques de l'opposition se battent pour l'obtention des élections locales. Dans une interview exclusive, le Secrétaire Général adjoint chargé des questions politiques de la communication et des affaires extérieures de la CDPA, Pascal **Adoko** condamne l'attitude du gouvernement sur ce sujet et l'invite instamment à se mettre à l'écoute du peuple qui veut des élus à la base pour amorcer son développement.

Lavoixdelanation : Comment est-ce que vous concevez le débat sur les locales dans votre parti,

si elles se tiennent cette année, ne risque t-on pas d'aboutir au cirque résultats-contestation ?

Pascal Adoko : Il vous souvient que les dernières élections locales au Togo remontent à l'année 1987 soit bientôt 30 ans. Cette période correspond d'ailleurs à celle du parti unique. C'est dire que l'ère du combat démocratique ne connaît pas encore ce qu'on appelle une élection locale. Et pourtant, les engagements des gouvernants à ce sujet sont légion. Je peux citer les 22 engagements en 2004 avec l'UE, l'Accord politique global (APG) en 2006 et même l'accord durant le dialogue OCDI en 2013 et j'en passe.

A ce jour rien, tout se passe comme si notre gouvernement n'a pas de parole. Et c'est grave, parce que pendant ce temps le véritable développement à la base est occulté.

Des délégations spéciales, dont les mandats, en principe ne doivent excéder 6 mois, végètent depuis plus d'une décennie à la tête de nos localités sans véritable réédition de compte aux populations. Aujourd'hui, ils ne sont, en moyenne, que de 2

ou 3 à être en fonction, sur plus d'une dizaine au départ dans nos localités. C'est fort de cela que la CDPA a décidé de porter vigoureusement le débat au sein des populations afin de les conscientiser et les amener à faire pression sur le régime pour qu'enfin des élections locales se déroulent dans notre pays.

Dans ce sens également, la CDPA a écrit au Ministre de l'administration territoriale pour s'enquérir du niveau de préparation de ces élections. Quelle n'a été la surprise de notre parti de constater que le gouvernement gère ce dossier en dilettante. La CDPA condamne avec vigueur l'attitude du gouvernement sur ce sujet et l'invite instamment à se mettre à l'écoute du peuple qui veut des élus à la base pour amorcer son développement.

Quant à la question de savoir si l'organisation de ces locales en 2016 ne serait pas précipitée, elle n'est pas recevable pour la CDPA. A force de repousser indéfiniment on n'y arrivera jamais. La CDPA est consciente qu'organiser ces locales ne sera pas exempt de difficultés.

C'est d'ailleurs pourquoi nous demandons expressément aux gouvernants de mettre sur la place publique les éventuels problèmes y afférents pour qu'on en débattenne et qu'on y trouve rapidement des solutions consensuelles comme d'ailleurs le recommande l'APG.

Le problème le plus important à part le cadre électoral, dans son ensemble, c'est le découpage électoral. Nous ne voulons plus d'une « charcuterie fantaisiste » des circonscriptions électorales. A ce sujet, d'ailleurs, la CDPA a des propositions concrètes qu'elle mettra à la disposition des protagonistes et du peuple quand le moment du débat national sur la question surviendra. Des solutions trouvées en vase clos, rien que pour susciter des conflits inutiles sur la route de ces locales à venir est à éviter. Nous en appelons au sens élevé de responsabilité chez nos gouvernants.

Pour terminer sur cette question, la CDPA dit que le cirque élection-fraude-contestations et dialogue doit être révolu au Togo. Ce n'est pas au-dessus de nos forces. En le faisant, nous mettons notre pays à l'abri des soubresauts.

Lavoixdelanation : Si le pouvoir décide de l'organiser en 2016, votre parti est prêt à y aller ?

Pascal Adoko : Si nous nous battons quotidiennement pour que cela survienne, mais c'est parce que nous sommes prêts et déterminés à y participer. Et d'ailleurs, un chronogramme simulé de la CDPA montre qu'on peut organiser ces élections avant la fin de l'année si la volonté politique existe. Il n'est un secret pour personne que chaque semaine la CDPA va chez les populations pour les préparer à ces élections. C'est dire toute notre détermination.

Lavoixdelanation : A part les locales, les législatives sont attendues en 2018, quelle sera priorité durant ces deux (2) ans ?

Pascal Adoko : Votre remarque est pertinente. Dans deux (2) ans on doit aller aux législatives et

d'ailleurs, nous soupçonnons le pouvoir de vouloir « jouer le chrono » pour les locales afin que 2018 survienne. Personne n'est dupe et la CDPA encore moins. L'environnement politique au Togo est multitâche et nous veillons au grain. Cependant, comme en football, la CDPA prend le tournoi match par match, quant à l'entraînement de nos équipes le travail est permanent.

Je profite de cette occasion pour lancer un appel pressant au pouvoir, pour qu'une fois, il donne une chance au peuple togolais de s'exprimer en désignant librement ses responsables locaux.

Pour nous, le temps de la servitude volontaire est révolu mais le temps de la libération de l'espace politique est venu.

C'est pourquoi la CDPA lance un appel pressant à toutes les composantes de la classe politique togolaise, au génie togolais, afin que très rapidement on accouche ensemble d'un cadre électoral qui barre définitivement la route à la fraude.

Entretien réalisé par Joseph Ahodo.



La CENTIF veut conscientiser les OBNL à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Une centaine de représentants des associations et organisations non gouvernementales venus de tout le Togo prennent part ce mercredi à Lomé à une journée de réflexion sur la contribution des Organisations à but non lucratif (OBNL) à lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

L'idée vient de la Cellule nationale des traitements des informations financières du Togo (CENTIF-Togo). Celle-ci entend à travers cet atelier mieux informer et sensibiliser les organisations à but non lucratif sur leur rôle et responsabilité contre ces deux (2) fléaux.

Les travaux de cette rencontre se focaliseront essentiellement sur la mise en œuvre des dispositions légales prescrites pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Pour le Président du CENTIF-Togo, Aquitème Tchaa Bignossi, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme participe pleinement à cette prévention car c'est bien là le but visé par les 40 recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), l'organisation internationale de lutte contre le blanchiment.

« Une des typologies les plus vulgaires des criminels est qu'ils peuvent procéder à des dons de sommes faramineuses à but non lucratif mais ces sommes peuvent cacher des intentions de financement du terrorisme. C'est pourquoi, la rencontre de ce jour est d'informer les OBNL des devoirs que leur attribue la loi mais aussi à conscientiser tous les acteurs sur les risques auxquels ils s'exposent et exposent toute la population », a-t-il indiqué.

Plus encore, a-t-il poursuivi, elle vise à associer dans un processus participatif, les autorités publiques et la société civile à la recherche des moyens pragmatiques pour empêcher les criminels à utiliser les associations et les organisations non gouvernementales à leurs fins.

Ouvrant les travaux de cette rencontre, le Secrétaire général du ministre d'Etat, de l'économie et des finances, de la planification du développement, Badawasso Gnaro, a émis le vœu que les conclusions et recommandations issues de ces travaux aident le gouvernement à lutter efficacement contre le blanchiment de capitaux et le terrorisme.

Les récentes tragédies, celles du Burkina-Faso, du Mali, de la Côte d'Ivoire, de la Belgique et d'autres menaces qui pourraient planer sur le reste du monde est un rappel de plus pour les théologiens, les ONG, associations de condamner avec

la dernière rigueur tout acte barbare, a-t-il conclu.